Avant-propos

Autor(en): **Fauquex, Frédéric**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **42 (1962)**

Heft 1: **La liaison Rhône-Rhin**

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

AVANT-PROPOS

Nous sommes très reconnaissants à la Chambre de commerce suisse en France d'avoir bien voulu consacrer un numéro entier de son excellente Revue économique au problème si actuel de la liaison fluviale du Rhône au Rhin par la Suisse. Il faut saluer cette initiative bienvenue avec joie, parce qu'elle nous donne l'occasion de préciser la position de la Suisse à l'égard du Transhelvétique et de prouver à l'opinion française que les projets français et suisses de liaison fluviale du Rhône au Rhin n'ont pas un caractère concurrentiel et que la réalisation de l'un de ces projets n'éliminerait pas les autres.

Les expertises faites démontrent brillamment que le canal transhelvétique se défend tout seul parce qu'il se justifie déjà sur le plan national. A cet égard il est irremplaçable !

On l'a si bien compris en Suisse que les études techniques et économiques du projet, de la frontière genevoise à Bâle, sont terminées et reconnues par les autorités.

La deuxième correction des eaux du Jura, entièrement financée et actuellement en chantier, va faire avancer à grands pas la réalisation de la première étape du projet suisse, c'est-à-dire la liaison fluviale et navigable de Bâle à Yverdon, cette dernière ville située à 35 kilomètres seulement du Lac Léman.

Cette importante correction dont les travaux viennent de commencer permettra la navigation de chalands au gabarit international de 1350 tonnes, sur environ 100 kilomètres du tracé de l'Aar de la Thielle et des lacs jurassiens.

L'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin s'est donnée pour tâche de pousser activement, sur les plans politiques et économiques, la réalisation de cette première étape. Puis viendra la traversée d'Yverdon au Lac Léman et ensuite ou parallèlement la liaison Genève-Lyon si nos amis français des Départements rhodaniens comprennent l'avantage qu'ils retireront eux aussi de ce grand œuvre.

Les projets actuels d'intégration européenne stimulent la création de nouvelles voies fluviales. Pour nous, Suisses, le Transhelvétique n'est plus une simple vue de l'esprit. L'opinion publique s'éveille à cette idée, les appuis arrivent de tous côtés et bien des résistances s'évanouissent. Les cantons intéressés d'une part, et les industriels d'autre part, cherchent à s'unir pour faire avancer le projet suisse du canal et l'activité parlementaire va reprendre dans ce domaine, pour imposer les décisions gouvernementales que nous désirons.

On est heureux de constater aussi que l'Allemagne fédérale montre un intérêt très vif pour la mise en navigabilité du Rhin de Bâle au Bodan et les pourparlers internationaux sont en cours pour la réalisation d'une première étape de Bâle à l'embouchure de l'Aar.

Face au développement toujours plus intense de l'économie de l'Europe occidentale, ce moyen de transport, le meilleur marché, est appelé ardemment de nos vœux.

Puissent tous les efforts accomplis dans cette direction par des hommes énergiques, décidés et courageux, aboutir rapidement pour le bien être et la prospérité des Départements français du Rhône et de notre pays et pour contribuer à resserrer encore les liens d'amitié traditionnels qui nous unissent à notre grande voisine de l'ouest !

Président de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin,
Vice-président du Conseil des États.